



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2940
6 décembre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Derrière Barnier et Macron C'est le grand patronat qu'il faut faire tomber !



Les travailleurs de l'usine Michelin de Cholet menacés de licenciement.

COJOSSELIN CLAIR

Tchad-Sénégal
**L'armée coloniale
remballe**

Page 10

Tavares
**100 millions pour
un licencié**

Page 13

Entreprises
**En lutte contre
les licenciements**

Pages 3, 12, 13

Leur société

- Vague de licenciements : il faut une riposte d'ensemble 3
- Barnier remercié : la crise continue, les affaires aussi 3
- Notre-Dame : Macron fait feu de tout bois 3
- Le RN et la censure : les intérêts du patronat respectés 4
- Le 5 décembre : non aux attaques contre les travailleurs du public ! 4
- Sans-papiers : manifestons le 14 décembre ! 4
- Arnault au tribunal : selon que vous serez puissant ou misérable... 5
- Morale décorative 5
- Decathlon : à fond le pognon 5
- Licenciements : manifestons le 12 décembre ! 5
- Martinique : une condamnation scandaleuse 6
- Arras et environs : les bailleurs sociaux, marchands de sommeil 6
- Nos lecteurs écrivent : Hôpital de Lens, des conditions révoltantes 6
- Surpopulation carcérale : la prison ne redresse pas, elle brise 7
- Pass Navigo : nouveaux tarifs... en hausse bien sûr 7
- Législative dans les Ardennes : les résultats de Lutte ouvrière 7

Notre camarade

- Jean-Pierre Poissenot 7

Dans le monde

- Liban-Gaza : pendant le cessez-le-feu, la guerre continue 8
- Syrie : l'impérialisme à la manœuvre 8
- Ukraine-Russie : jusqu'au dernier homme ? 9
- Arabie saoudite : Macron pour les droits de l'homme... capitaliste 9
- Tchad : l'armée française mise à la porte 10
- Sénégal : dehors les troupes coloniales ! 10
- Italie : Prato, la jungle du secteur textile 16
- Dividendes : pour tout l'or du monde 16

Il y a cent ans

- Hiver 1924 : la grève des Penn Sardin 11

Dans les entreprises

- Michelin - Cholet 12
- Valeo 12
- Conseil départemental de Haute-Garonne 12
- Carrefour Alma - Rennes 12
- Stellantis 13
- Les Peugeot : une dynastie capitaliste 13
- Novares - Ostwald 13
- ADP - Roissy 14
- Arc France - Arques 14
- CPF - Hautcourt 14
- Transport sanitaire 15
- Chauffeurs VTC mobilisés 15

Agenda

- Fête régionale à Dijon 3

Ce ne sont pas seulement Barnier et Macron qu'il faut faire tomber, c'est le grand patronat !

Le gouvernement Barnier vit-il ses dernières heures ? Si Le Pen ne change pas d'avis et ses troupes votent la censure avec la gauche, oui, le gouvernement tombera dans la semaine, et Macron sera de nouveau sur la sellette pour bricoler un autre attelage gouvernemental.

La droite, les macronistes et leurs chiens de garde médiatiques tentent de nous faire croire que ce serait gravissime. Non ! Ce qui est gravissime c'est que des centaines de milliers de salariés sont en train de perdre leur emploi. C'est qu'il y a, dans ce pays riche qu'est la France, dix millions de pauvres et plus de 300 000 personnes sans domicile fixe.

Ce qui est gravissime, c'est l'état des hôpitaux et les coupes dans l'éducation. C'est que rien de sérieux n'est fait pour enrayer la crise climatique et que les guerres n'en finissent pas d'ensanglanter le monde. Et ceux qui s'accrochent au pouvoir autour de Barnier et Macron font partie des responsables. Alors, ils méritent bien de prendre la porte !

À quoi sert cette bande de pantins, sinon à taper sur les travailleurs en nous imposant sacrifice sur sacrifice ?

On le voit avec la détérioration brutale de l'économie, ils sont incapables d'organiser l'économie et d'empêcher les crises. L'inflation, même si elle est moindre, continue de renchérir des produits aussi basiques que l'huile ou le café. Ils ont tous promis de réindustrialiser le pays, mais les annonces de fermetures d'entreprises et de licenciements pleuvent.

Que font-ils contre Michelin qui, avec deux milliards de profits, prévoit de fermer deux usines et de mettre 1 200 salariés dehors ? Rien ! Qu'ont-ils à dire à la famille Mulliez qui licencie 2 400 employés chez Auchan et 150 à Leroy Merlin, et qui va en même temps empocher un milliard de dividendes de l'entreprise Decathlon ? Rien ! Oubliés les beaux discours sur la justice sociale !

ArcelorMittal, un mastodonte qui compte plus de 15 000 salariés en France, menace de fermer deux sites. Et ce géant de l'acier affirme tranquillement qu'il ne décarbonera pas son usine à Dunkerque, responsable de 5 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. Le marché de l'acier européen serait trop incertain, explique son PDG. Le marché est sans doute incertain, pas le réchauffement climatique ! Mais là encore,

le gouvernement ne sait que pleurnicher et se coucher.

Ces ministres sont les paillassons de la grande bourgeoisie. Et les dirigeants de LFI et du RN qui aspirent à les remplacer ne valent pas mieux. N'ayant aucune intention de s'affronter avec le grand capital et encore moins de l'exproprier s'ils parviennent au pouvoir, ils en seront, eux aussi, les grands serviteurs.

Avec ou sans chute du gouvernement, avec ou sans présidentielle anticipée, rien de fondamental ne changera pour nous, travailleurs, tant que nous ne nous en mêlerons pas en ciblant les véritables maîtres de la société.

Ceux-ci ne sont ni au Parlement, ni à Matignon, ni à l'Élysée. Ils sont à la tête des multinationales

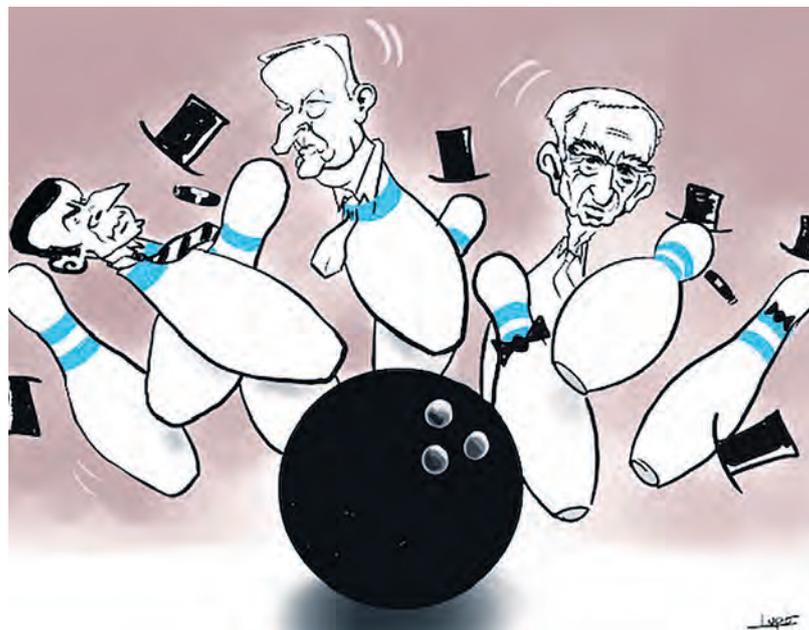
telles que Michelin, Stellantis, Lactalis, la Société générale... et détiennent un droit de vie ou de mort sur une myriade de PME fournisseuses et sous-traitantes. La seule dynastie Mulliez détient 130 enseignes, comme Auchan, Leroy Merlin, Midas, Boulanger, Decathlon, Norauto, Kiabi, Flunch. Elle est à la tête d'une fortune de 28 milliards, l'équivalent du budget de la justice et de la transition écologique !

Ces capitalistes décident qui a le droit de travailler. Ils décident des salaires et de notre pouvoir d'achat, car ils fixent aussi les prix. Ils se servent dans les caisses de l'État en obtenant, via leurs grands serviteurs de ministres, des exonérations et des subventions en tout genre. Ils privent ainsi l'hôpital, l'éducation ou les transports des moyens nécessaires et ordonnent les attaques contre les travailleurs du public, comme celle qui va leur imposer trois jours de carence en cas d'arrêt maladie.

Ce qu'il faudrait, c'est recommencer 1789 et exproprier ces rois des temps modernes. Cela finira par arriver parce qu'une poignée de parasites ne peut pas bloquer indéfiniment l'évolution de toute l'humanité.

Aujourd'hui, des dizaines sinon des centaines de milliers de travailleurs sont au pied du mur avec les fermetures d'entreprises et les licenciements de masse. Des millions d'autres, dans le privé, mais aussi dans le public, sont attaqués sur leur salaire ou leurs droits. Certains d'entre eux se sont lancés dans la lutte. D'autres commencent à s'organiser pour le faire. Ils ont raison, et ils montrent la voie pour tous les travailleurs.

Nathalie Arthaud



Vague de licenciements : **il faut une riposte d'ensemble**

Les annonces de plans de licenciements dans des grandes entreprises se succèdent : Michelin, Auchan, Valeo, Forvia, ArcelorMittal... Tous les secteurs sont concernés et, sur une carte de France, il y en a partout !

Il n'y a pas à chercher trop loin les causes de cette vague de fermetures. Le grand patronat veut maintenir ses profits dans sa guerre économique de plus en plus exacerbée, et les directions des grands groupes et l'État mentent aux travailleurs. Selon leur propagande, telle usine ne serait pas compétitive, telle autre subirait la

concurrence étrangère, etc. Il faut que les travailleurs menacés de perdre leur emploi imposent l'ouverture des comptes de ces entreprises, puissent voir où est et où va l'argent et rendent cela public. On verrait les milliards de profits, ceux affichés et ceux masqués.

La force des travailleurs ne s'imposera pas entreprise par entreprise, les uns

après les autres, au fur et à mesure que les dirigeants patronaux feront tomber comme des couperets les annonces de licenciements. Leur force sera leur capacité à créer un mouvement se généralisant à tous les secteurs et à toutes les régions.

Quand des travailleurs en lutte, comme à Michelin Cholet par exemple, trouvent le moyen, même peu nombreux, de s'adresser aux autres travailleurs de leur ville en distribuant un tract sur les marchés, pour dénoncer la fermeture de leur usine et pour dire

aussi que le problème est général, ils ont raison.

Personne ne peut prévoir quelle annonce de plan de licenciement, ou quelle initiative prise par un groupe de travailleurs en lutte entraînera une réponse de l'ensemble du monde ouvrier. Mais c'est dans une telle perspective qu'il faut se battre. Chaque bras de fer local fait partie d'un combat général, qui oppose d'un côté la classe des travailleurs et de l'autre une classe capitaliste parasitaire qui étouffe la société par sa soif de profits.

Le camp des travailleurs a des revendications très simples à mettre en avant pour sa survie dans cette période de crise : interdiction des licenciements et répartition du travail entre tous, sans diminution de salaire ; indexation des salaires sur les prix sous le contrôle des travailleurs eux-mêmes. Quel travailleur ne se retrouverait pas dans ce programme ? C'est le seul critère qui compte, et c'est à la grande bourgeoisie de payer !

Pierre Royan

Barnier remercié : la crise continue, les affaires aussi

Après des jours de palabres et de concessions, surtout au RN, Barnier a dégainé l'article 49-3 pour faire passer le budget de la Sécurité sociale. Le RN ayant finalement annoncé qu'il voterait la censure avec la gauche, sauf coup de théâtre de dernière minute, le gouvernement devait tomber.



Six mois après la dissolution de l'Assemblée nationale, trois mois après la nomination laborieuse d'un Premier ministre sans majorité, la crise politique demeure. Macron cherche déjà un remplaçant à Barnier tandis que plusieurs dirigeants de l'opposition réclament la démission du président lui-même. Les tractations en coulisse et

les petits calculs politiques font de nouveau rage pour trouver le mouton à cinq pattes qui acceptera cette fonction très précaire jusqu'à ce que de nouvelles élections législatives soient possibles.

Pour tenter de sauver son poste, Barnier n'a cessé d'agiter la menace d'un chaos économique ou financier pour le pays si les

budgets, celui de la Sécurité sociale et celui de l'État, n'étaient pas votés. Les soutiens de Barnier et Macron ont cherché à faire peur en parlant « de marche en territoire inconnu ». Ils ont mis en avant la hausse des impôts que subiront 17 millions de contribuables du fait de l'inflation, puisque les barèmes n'auront pas été réévalués. Certains sont allés jusqu'à laisser entendre que des primes des fonctionnaires ne pourraient être payées.

S'appuyant sur une réalité, la montée des taux d'intérêt payés par l'État français pour emprunter sur les marchés financiers, le camp gouvernemental a exagéré la menace d'une attaque spéculative. En fait, la montagne de dettes publiques et privées, la spéculation débridée, menacent en permanence d'une catastrophe qui n'attend que l'événement déclencheur, cette crise politique ou une autre.

Relativisant cette menace, dès le lendemain de l'annonce du 49-3, le cours boursier des entreprises du CAC 40, un temps à la baisse, avait retrouvé sa valeur.

En réalité, la Constitution a prévu cette situation de blocage. Les parlementaires pourraient ainsi voter une loi spéciale qui reconduirait à l'identique le budget de l'année 2024 jusqu'à ce qu'un nouveau soit établi. Le futur gouvernement pourra aussi prendre des décisions par décret ou par arrêté. On peut être sûr que toutes les mesures qui permettent d'arroser la grande

bourgeoisie seront adoptées.

Restera le problème de certaines catégories sociales mécontentes parce qu'elles devront patienter. Ainsi, les agriculteurs ne pourront pas profiter dès janvier des concessions accordées par Attal après leur mobilisation, tout comme les patrons du secteur immobilier qui attendaient une extension des prêts à taux zéro. À l'inverse, les

transporteurs aériens ou maritimes, comme les laboratoires pharmaceutiques, vont échapper à la bien petite surtaxe que le projet Barnier leur imposait.

En ce qui concerne les classes populaires, si le budget 2025 leur serrait la ceinture, la reconduction à l'identique du budget 2024, non réévalué de l'inflation, le fera tout autant.

Xavier Lachau

Notre-Dame : **Macron fait feu de tout bois**

À l'occasion de la réouverture de Notre-Dame, cinq ans après l'incendie, Macron en fait des tonnes. Pour la cérémonie prévue le 7 décembre, une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement sont invités et Trump lui-même devrait être présent. 6 000 policiers et gendarmes seront déployés, un concert est prévu et... un discours

de Macron.

À défaut d'une gargouille à son effigie, le président essaie sans doute de capter un peu de la lumière des vitraux rénovés. Vu l'approfondissement de la crise politique et économique, il faudrait un miracle pour redorer son blason !

E.G.

Fête régionale

Dijon

Dimanche 22 décembre à partir de 11 heures

Espace Tabourot, allée du Temps-Libre à Dijon
Saint-Apollinaire

Débat avec Jean-Pierre Mercier à 15 h 30



Le RN et la censure : les intérêts du patronat respectés

Après avoir, durant des jours, soufflé le chaud et le froid pour obtenir des modifications dans le projet de budget 2025, Le Pen et les députés du RN ont décidé de voter la censure contre le gouvernement Barnier.

Le métier d'équilibriste consiste à maintenir son centre de gravité pour ne pas tomber. Pour le RN, il implique de louvoyer entre la nécessité de conserver son électorat, en colère contre Macron et sa politique et la nécessité supérieure de se montrer responsable vis-à-vis du patronat et des possédants pour être accepté dans l'avenir comme serviteurs au plus haut niveau.

Depuis le début, le RN soutient le gouvernement Barnier mais c'est de moins en moins acceptable pour son électorat populaire qui subit ou voit venir les attaques de ce même gouvernement. Le Pen et Bardella ont donc besoin de se démarquer et d'apparaître

comme préoccupés du sort des classes populaires. Ils ont joué le jeu de la négociation avec Barnier pour pouvoir mettre à leur crédit son recul sur certaines attaques. Mais ils ont bien fait attention à ne pas réclamer des mesures qui auraient pu gêner même un tout petit peu le patronat. Et ce que Barnier a lâché, l'annulation de l'augmentation des taxes sur l'électricité comme l'annulation du déremboursement des médicaments, ne peut égratigner le moins du monde les milliards de profits des capitalistes, même pas ceux des trusts pharmaceutiques ou de l'énergie. En agissant ainsi, le RN n'a désigné comme responsables de la dégradation violente des

conditions de vie de la population que le gouvernement et ses ministres, tout en disculpant les capitalistes qui sont les principaux responsables de la crise et sont surtout ceux qu'il serait indispensable de faire payer.

De plus, les fieffés démagogues du RN ont aussi proposé une mesure qui alimente la division des travailleurs. Ils voudraient faire croire que les classes populaires iraient mieux si des travailleurs immigrés se soignaient moins du fait de la réduction des soins compris dans l'AME. Cette politique de division contribue à affaiblir le camp des travailleurs.

Il n'y a que deux constantes dans les contorsions politiques du RN : tout faire pour accéder au gouvernement ; ne rien faire qui nuise au grand patronat.

Marlène Stanis

5 décembre : non aux attaques contre les travailleurs du public !

Le pouvoir voudrait économiser 5 milliards d'euros en s'en prenant aux salaires des agents publics.

Les jours de carence non indemnisés en cas de maladie passeraient de un à trois, et au-delà l'indemnisation passerait de 100 % à 90 %. Cela toucherait 5,7 millions de salariés du public, fonctionnaires ou pas.

C'est aussi une façon de diviser les travailleurs entre secteur public et secteur privé, en dénonçant les arrêts maladie du public, et en prétendant les « aligner sur le privé ». Or, un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) indique que 70 % des salariés du privé ont leur salaire maintenu par l'employeur dès le premier jour. C'est donc sur

les pires conditions du privé qu'il s'agit de les aligner... avant d'attaquer les travailleurs du privé à leur tour.

Par contre, l'État-employeur ne cherche pas du tout à aligner les salaires sur le coût de la vie, bien au contraire. Le point d'indice a de nouveau été gelé, qui sert à calculer le salaire de base des fonctionnaires et d'une partie des contractuels. La prime « pouvoir d'achat » (GIPA), que touchaient 188 000 agents publics et qui pouvait se monter à plusieurs centaines d'euros par an, ne sera pas versée fin 2024.

Les économies sur le budget serviront ni plus ni

moins à alimenter les marchés financiers, à maintenir les commandes militaires et les aides publiques au grand patronat... les mêmes qui sont en train de provoquer une avalanche de fermetures d'usines dans le pays.

Ouvriers licenciés, agents publics attaqués, sous toutes sortes de prétextes, les travailleurs font face à un même ennemi : le grand capital et ses représentants, ministres ou PDG.

Au-delà des journées prévues, volontairement d'une façon échelonnée par les syndicats, le 5 décembre puis le 12 décembre, c'est une riposte commune qu'il faut préparer dès maintenant contre le grand patronat.

Charles Legoda



Manifestation pour l'AME, à Caen en novembre 2023.

Sans-papiers : manifestons le 14 décembre !

La situation faite aux étrangers est de plus en plus insupportable. Dans de nombreuses préfectures, il n'y a quasiment plus aucune nouvelle régularisation, les dépôts de demande de titre de séjour sont impossibles.

Beaucoup de titres ne sont pas renouvelés, alors que les personnes travaillent ou font des études. Un nombre important de travailleurs étrangers se retrouvent donc à nouveau sans papiers et par conséquent perdent leur travail et parfois leur logement.

Avec la perte des papiers ou la non-régularisation, c'est le risque de se faire arrêter et de se voir signifier une OQTF (obligation de quitter le territoire français), avec menace d'expulsion.

Le gouvernement a parlé de supprimer l'AME (aide médicale de l'État) pour les sans-papiers et d'abroger la circulaire Valls qui, même de façon très compliquée et pour servir d'abord les patrons, permettait un petit flux de régularisations. De nouvelles forces policières sont déployées pour bloquer les frontières. Et pour ceux qui ont réussi à passer et sont sans papiers, on parle de rétablir le délit de séjour irrégulier pour les criminaliser.

Pour faire passer en force leur politique de régression sociale, pour détourner l'attention de la cascade de licenciements annoncés notamment dans des grands groupes qui font des profits, les dirigeants tentent de faire diversion

en présentant les migrants comme le problème numéro un du pays. Ils mentent ! Tout cela n'est qu'une misérable tentative de division du monde du travail.

Le gouvernement s'attaque à tous les travailleurs quand il s'attaque aux travailleurs immigrés avec ou sans titre de séjour valide. Car ceux-ci, dont les sans-papiers, font partie intégrante de la classe ouvrière. Ils comptent parmi les travailleurs les plus exploités, souvent dans les emplois les plus dangereux.

C'est l'absence de titre de séjour qui permet au patronat et à l'État de faire des sans-papiers des salariés de seconde zone, précaires et sans droits. Cette politique discriminatoire accentue, de fait, leur surexploitation et la pression patronale sur l'ensemble des salariés.

Travailleurs français et immigrés, avec ou sans papiers, ne doivent pas se laisser diviser. Ensemble, ils doivent exiger les mêmes droits !

L'ensemble des collectifs de sans-papiers, les associations de défense des migrants, les syndicats CGT et SUD appellent à des manifestations samedi 14 décembre. À Paris, le rendez-vous est à 14 heures sur place de Clichy.



Arnault au tribunal : selon que vous serez puissant ou misérable...

L'homme le plus riche de France, Bernard Arnault, PDG et propriétaire du groupe de luxe LVMH, a daigné se rendre au tribunal le 28 novembre dans l'affaire Squarcini, un ancien dirigeant du renseignement intérieur (DCRI devenue DGSI).

Squarcini est accusé d'avoir agi illégalement pour le compte de LVMH. Alors qu'il dirigeait la DCRI, il a mobilisé en 2008 une dizaine d'agents secrets pour trouver qui faisait chanter Arnault. Après avoir été écarté de la DCRI en 2012, il a créé une agence privée de barbouzes qui travaillait essentiellement pour LVMH. Des centaines de documents « confidentiels défense »

ont d'ailleurs été retrouvés dans son bureau... à LVMH. Squarcini est aussi accusé d'avoir utilisé son réseau de connaissances dans la police pour obtenir des renseignements sur Hermès, le concurrent de LVMH. Et il a aussi organisé l'espionnage de François Ruffin, actuellement député NFP, qui réalisait alors un documentaire sur Arnault.

Les preuves sont acca-

blantes contre Squarcini et LVMH. Mais bien sûr, Arnault n'en a pas moins nié, avec un aplomb propre à tous les patrons de grandes sociétés : « Je n'ai jamais demandé d'utiliser des barbouzes. » Et, sans scrupule, il met tout sur le dos de son ancien adjoint et prétendu ami. Il a ainsi déclaré : « Je n'étais absolument pas au courant » de l'espionnage de Ruffin, qui a quand même duré près de trois ans, car tout cela « était suivi par Pierre Godé », alors numéro 2 de LVMH. Arnault, dont la loyauté n'est pas une valeur, voudrait donc faire croire

que son adjoint ne lui aurait jamais parlé d'affaires aussi importantes et illégales ! Mais il sait qu'il peut de toute façon charger autant qu'il veut Godé... qui est mort entre temps.

Face aux avocats de la défense, Arnault a rapidement rappelé qu'il n'était là que comme témoin et qu'il ne figurera jamais comme accusé. Comme tout s'achète dans cette société, il a en effet signé en 2021 une convention par laquelle le tribunal de Paris a abandonné toute poursuite contre LVMH, moyennant le versement de dix millions d'euros.

Au bout de deux heures et demie, Bernard Arnault a carrément déclaré qu'il ne voulait plus répondre aux « imbécillités », « débilites » et autres « élucubrations » des avocats, tout cela avec l'accord du juge bien sûr. Et il a alors quitté tranquillement le tribunal.

Aucun des politiciens réactionnaires habituels ne crie au manque de respect de la République et au laxisme de la justice contre les délinquants multirécidivistes. Ils sont trop occupés à servir de paillason à ces bourgeois milliardaires.

Arnaud Louvet

Morale décorative

Suivant les cours en Bourse de leurs sociétés respectives, Bernard Arnault et Elon Musk se disputent le titre d'homme le plus riche du monde. Mais sur le terrain des décorations, le milliardaire français bien élevé enfonce le vulgaire parvenu américain.

Rien que pour cette année, Arnault a été fait Grand-Croix de la Légion d'honneur en mars, protecteur-sponsor des Jeux Olympiques en août, lauréat du prix Forbes en novembre et, le 2 décembre, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, un regroupement aussi officiel

qu'inutile de badernes certifiées réactionnaires. La rectitude morale et le talent politique du nouvel académicien avaient d'ailleurs été confirmés par son attitude au procès Squarcini quelques jours auparavant...

On attend donc que, l'an prochain, le talent exceptionnel, 200 milliards d'euros en moyenne, de Bernard Arnault soit couronné par le Ballon d'or, le prix Nobel de la paix et celui du meilleur mangeur de Maroilles à la foire du Nouvion-en-Thiérache.

P. G.

Decathlon : à fond le pognon

Un milliard d'euros a été versé aux actionnaires de Decathlon, qui sont les membres de la famille Mulliez. Au même moment, des emplois sont supprimés à Auchan qui appartient à la même famille.

Les Mulliez, propriétaires de ces deux enseignes, sont des catholiques pratiquants qui ne font la charité que pour eux-mêmes. « Auchan : des patrons milliardaires mettent des salariés en galère », pouvait-on lire sur une banderole lors du match de football Lens-OM du 23 novembre. La famille Mulliez contrôle une galaxie d'entreprises à commencer par Auchan, et aussi près de 130 enseignes, comme Decathlon, Leroy Merlin, Kiabi,

Saint-Maclou, Flunch ou encore Boulanger. Ce sont 650 000 salariés qui, de par le monde, permettent à Gérard Mulliez et sa famille de se placer au 7^e rang des fortunes françaises.

Les magasins Decathlon font un chiffre d'affaires mondial de 15,6 milliards d'euros en 2023. En France, ces résultats sont réalisés par un recours massif aux étudiants à temps partiel, aux alternants et à de nombreux stagiaires. Les rares salariés

qui restent 15 à 20 ans dans un magasin ont une rémunération qui stagne autour de 2 000 euros brut. Cette santé florissante de Decathlon se fait à leurs dépens.

Quand la famille Mulliez veut réduire les coûts dans une des enseignes du groupe, c'est encore les travailleurs qu'elle fait payer. Il y a quelques mois, ceux du siège de Leroy Merlin subissaient une rupture conventionnelle collective et, tout récemment, ceux d'Auchan ont appris la suppression de 2 400 emplois. C'est bien en bloquant les salaires et en licenciant que la famille Mulliez augmente sa fortune.

Joséphine Sina

Licenciements : manifestons le 12 décembre !

Devant la multiplication des plans sociaux, la CGT appelle les salariés à faire grève et manifester jeudi 12 décembre.

Dans le système capitaliste ce sont les travailleurs qui subissent les conséquences des oscillations sur les marchés. Les capitalistes ne les embauchent que lorsqu'ils en ont besoin, et quand les marchés ne s'élargissent plus, comme c'est le cas actuellement, ils les licencient. Les travailleurs rejoignent alors l'armée des chômeurs, une masse dans laquelle la bourgeoisie piochera lorsque cela lui

sera nécessaire. Pris isolément un travailleur n'a pas d'existence assurée dans ce système. Ce n'est que collectivement, en tant que classe sociale faisant tout tourner dans la société, que l'existence des travailleurs est assurée.

Les plans de licenciements actuels ne sont pas une addition de problèmes locaux. Ils font partie d'une opération qui concerne toute la classe ouvrière. En faisant grève et en

manifestant durant cette journée, les travailleurs des différents secteurs, concernés ou pas par les plans actuels, peuvent saisir l'occasion de se rencontrer, de discuter entre eux de leur situation commune. C'est l'occasion d'une prise de conscience et de se retrouver autour d'objectifs communs, dont en particulier celui de l'interdiction des licenciements. Contester les décisions des capitalistes, c'est commencer à mettre en cause leur pouvoir, qui est responsable du désastre social.

J. S.



MATHIEU PATTIER OUEST FRANCE



Le 3 décembre.

Martinique : une condamnation scandaleuse

En entreprenant un véritable harcèlement judiciaire contre le leader du RPprac, le pouvoir attise la colère de la population mobilisée contre la cherté de la vie et les injustices.

Le 28 novembre, le président du RPprac (Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéens), Rodrigue Petitot, a été à nouveau interpellé par la police dans le quartier des Terres-Sainville à Fort-de-France, placé en garde à vue et jugé en comparution immédiate.

À la tête de la contestation contre la vie chère, Petitot a été entendu sur des faits de menaces sur « personnes investies d'un mandat électif » après avoir interpellé les maires de Martinique. En le condamnant à une peine de dix mois de prison « aménageable » sous surveillance

électronique, les juges ont fait de Petitot un prisonnier politique ! Le harcèlement judiciaire ne s'arrête pas là puisqu'il devrait retourner au tribunal le 5 décembre pour les suites de l'affaire dite de l'« intrusion au domicile du préfet » lors de la visite du ministre des Outre-mers à la mi-novembre.

En harcelant ainsi le leader du RPprac, la justice coloniale suit les ordres de l'État visant à faire taire Petitot. Depuis plusieurs mois, ce dernier dénonce sans fard les profits et le pouvoir des gros possédants de la grande distribution, groupes appartenant en majorité à des

Békés. Il n'en faut pas plus pour qu'il soit aujourd'hui entendu pour « provocation à la haine raciale ». La réalité, aussi bien en Martinique qu'en Guadeloupe, est que l'État français a mis en place et entretenu une forme de racisme officiel sur lequel s'appuient les gros possédants !

De leur côté, les élus de l'Assemblée de Martinique pleurnichent, mais n'ont jamais rien fait de valable contre la vie chère. Au contraire, en signant le fameux « protocole d'objectifs et de moyens » du 16 octobre 2024, ils ont montré leur complicité avec l'État en se courbant devant les représentants de la grande distribution.

Le harcèlement répété de l'administration coloniale

a été dénoncé dans de nombreux milieux qui soutiennent la lutte contre la vie chère. Lors de sa garde à vue, plusieurs dizaines de personnes sont restées mobilisées tard dans la nuit devant le palais de justice de Fort-de-France, alternant chants et slogans comme « libérez le R. À bas la justice coloniale ». De nombreuses personnes sur place n'ont pas hésité à dire : « Mwen tou, mwen dakô épi le R ki ka di fôk préfè pati. E ke sé mē-a sé dé bann kapon. Alôs, fôk mété nou tou an gade a vu, min pèkè ni assé plass adan sé comisaria-a. » (« Moi aussi, je suis d'accord avec le R qui a dit qu'il faut que le préfet s'en aille. Quant aux maires, ce sont des poltrons. Dans ce cas, il faut nous mettre aussi en garde à

vue. Mais les commissariats seront trop petits pour nous recevoir »). Autrement dit, Petitot ne fait qu'exprimer sur les réseaux sociaux ce que celles et ceux qui le soutiennent pensent.

Les manœuvres répressives du pouvoir colonial, dirigées contre le leader du RPprac sont aussi des manœuvres d'intimidation contre la population pauvre, pour tenter de la détourner de la lutte contre la vie chère et pour sa dignité. Comme l'ont exprimé les centaines de personnes massées devant le tribunal le 2 décembre lors du verdict, la condamnation inique de Petitot n'empêchera pas le mouvement de continuer, voire de s'amplifier.

Marianne Tibus



Nos lecteurs écrivent **Hôpital de Lens, des conditions révoltantes**

Lundi 25 novembre, j'ai dû emmener mon fils aux Urgences de Lens. Arrivés le matin, les secrétaires nous annonçaient huit heures d'attente. Les cas les moins graves étaient envoyés vers d'autres hôpitaux, à Seclin ou Béthune, à plus d'une demi-heure de Lens quand on a une voiture. Il n'y avait pas de brancards disponibles et même pas de sièges pour attendre : des personnes accidentées ou malades devaient rester debout, une mère nourrissait son bébé assise dans le siège auto.

Les pompiers et ambulanciers, qui amènent les cas les plus graves et urgents, devaient attendre deux heures. Les blessés attendaient dans les ambulances, faute de brancard, empêchant ces services d'urgence d'aller vers d'autres interventions.

Le personnel hospitalier dit que la situation est habituelle, il exprime

son mécontentement mais fait face comme il le peut pour accomplir sa mission. J'ai été impressionné par l'énergie de ses membres et leur gentillesse, même face à la colère de certains qui attendent des heures dans ces conditions indignes. Ils arrivent à mettre un peu d'humain dans une situation inhumaine.

Je ne suis ressorti qu'à 22 heures. Dans la soirée, pour 97 patients en attente, il n'y avait que deux médecins. Depuis des années, la situation de l'hôpital se dégrade. Le prochain déménagement vers un bâtiment neuf inquiète le personnel : il sera encore plus petit et semble déjà insuffisant pour faire face aux besoins de la population.

La baisse constante des budgets est révoltante et criminelle, notre santé n'a pas de prix.

Un lecteur

Arras et environs : **les bailleurs sociaux marchands de sommeil !**

À Arras et dans les environs, le bailleur social Pas-de-Calais Habitat va encore augmenter le loyer de 3,25 % au 1^{er} janvier. Qui a pris cette décision ? Un conseil d'administration composé d'élus du conseil départemental à majorité socialiste, et de personnalités de droite comme de gauche.

Cet organisme HLM, rattaché au conseil départemental du Pas-de-Calais, affichait pourtant en 2021 un chiffre d'affaires d'un peu plus de 165 millions d'euros et un résultat net de plus de 9 millions d'euros... Le logement social, ça rapporte !

Une convention 2024-2033 passée avec le conseil départemental prévoit 100 millions d'euros de subventions, entre autres pour la réhabilitation thermique des logements. Mais pour les locataires, c'est de pire en pire. Ces dernières semaines, le chauffage a été

mis en route le plus tard possible et la température pouvait être de seulement 16 °C dans certains logements. Depuis des mois, l'humidité et les moisissures se développent là où la rénovation est attendue... ou mal faite ! Malfaçons, mauvaise insonorisation, logements froids et locaux qui se dégradent sont le quotidien de centaines de familles.

Pour vivre dans ces

conditions, les locataires paient plusieurs fois et de plus en plus cher : avec les impôts locaux qui financent un bailleur au taux de rentabilité intéressant, avec les hausses de loyer et l'augmentation des charges en partie due au défaut d'entretien de leurs logements. Il y a de quoi se mettre en colère et demander des comptes à ces margoulines.

Correspondant LO



Surpopulation carcérale : la prison ne redresse pas, elle brise



Le ministère de la Justice a publié les chiffres de détenus dans les prisons françaises et le taux d'occupation des établissements au 1^{er} novembre : 80 130 personnes étaient incarcérées ; la densité carcérale était de 128 %.

Mais ces taux varient selon les établissements, dont certains comptent deux fois plus de détenus que de places. Près de 4 000 détenus dorment sur des matelas au sol.

En un an, 5 000 personnes supplémentaires ont été incarcérées. Les maisons d'arrêt font partie des établissements qui comptent une fois et demie plus de détenus que de places. Or on y incarcère des condamnés à de courtes peines ou des prévenus en

attente de jugement, donc présumés innocents.

Un lit de plus dans une cellule, l'exiguïté des lieux, les toilettes à peine dissimulées, le manque d'air et d'hygiène entraînent une promiscuité insupportable : tout cela ne peut que dégrader les relations humaines, entre les détenus eux-mêmes et avec le personnel pénitentiaire.

Les gouvernements successifs ont régulièrement parlé de rénovation des locaux, de construction de

15 000 nouvelles places : autant de travaux qui, selon le ministre Didier Migaud, ne seront pas achevés avant 2029, « dans le meilleur des cas », faute de crédits. Mais surtout, ces places supplémentaires, régulièrement dépassées par l'augmentation des condamnés, ne régleront pas le problème.

La politique du chiffre quand il s'agit de réprimer, les appels réguliers à la sévérité, y compris pour les mineurs, tout concourt à diriger les délinquants vers la prison. Là, loin de se réadapter faute d'encadrement, ils s'enfoncent dans un monde de non-droit où se côtoient petits et grands truands, assassins, malades mentaux, et l'on s'y suicide dix fois plus qu'à l'extérieur.

La réalité fait justice de tous les discours, parfois lénifiants mais plus souvent répressifs, que bien des responsables politiques servent régulièrement à leurs électeurs.

Sylvie Maréchal

Pass Navigo : nouveaux tarifs... en hausse bien sûr

Le 1^{er} janvier 2025 Île-de-France Mobilités (IDFM), qui gère les transports en commun d'Île-de-France, mettra en place des tickets à tarif unique. Valérie Pécresse, la présidente d'IDFM, parle d'une véritable « révolution » et se félicite d'une simplification attendue par tous depuis bien longtemps.

Bien sûr, pouvoir utiliser un seul ticket pour voyager dans Paris ou en banlieue est un mieux attendu depuis longtemps mais le diable est dans les détails et Pécresse a trouvé astucieux de proposer, non pas un, mais deux tickets uniques : de 2,50 euros pour les métros, trains et RER et l'autre de 2 euros pour les bus et les trams.

Et cette simplification « révolutionnaire » cache aussi tout simplement une augmentation des tarifs, même si certains diminuent. Ainsi sur les trajets Paris-banlieue, il est bien sûr appréciable pour tous ceux qui devaient, par exemple, déboursier 10 euros pour un aller-retour Paris-Saint-Quentin-en-Yvelines ou 6,40 euros pour un aller-retour de Paris à Nanterre, de ne plus payer que 5 euros. Mais, du coup, le prix des trajets dans Paris bondit, lui, de 2,15 à 2,50 euros. Par ailleurs, les usagers ne pourront plus bénéficier du tarif réduit de 1,73 euro sur les carnets de 10 tickets car ceux-ci ne seront plus vendus en 2025. Cela représente une augmentation énorme de 44 %. En ce qui concerne le ticket unique bus-tramway, il sera vendu 2 euros, soit une augmentation

de 11,5 % (de 1,73 à 2 euros).

Pécresse annonce la mise en place dans toute l'Île-de-France d'un Pass Liberté+ aux tarifs un peu plus avantageux, qui représentera tout de même une augmentation de 11,5 % pour emprunter métro, RER ou train.

Quant aux très nombreux touristes, étrangers ou français, qui ne circuleront qu'épisodiquement, donc sans avoir de raison de prendre le Pass Liberté+, ils devront payer un ticket 2,50 ou 2 euros sans aucun tarif préférentiel. Et les trajets vers les aéroports sont bien entendu exclus de ce ticket régional à 2,50 euros. Il faudra déboursier 13 euros pour se rendre à Orly ou Roissy.

Une fois de plus derrière les effets d'annonce de Pécresse et d'IDFM, la réalité est tout autre, avec quelques baisses, mais des hausses importantes généralisées. Le Pass Navigo mensuel augmentera lui aussi de 2,8 % en janvier 2025. La plupart des Franciliens doivent prendre les transports pour aller travailler. La moindre des choses serait que ceux-ci soient gratuits et intégralement financés par le patronat.

Cédric Duval

Ardennes : les résultats de Lutte ouvrière

Mink Takawé et Nadia Octave, candidates de Lutte ouvrière à l'élection législative partielle qui a eu lieu le 1^{er} décembre dans la première circonscription des Ardennes, étaient présentes pour affirmer

dans ce scrutin la nécessité d'en finir avec une société fondée sur l'exploitation et d'instaurer une société qui réponde enfin aux besoins de l'humanité. Elles ont obtenu 197 voix, soit 0,93 % des votants.



Jean-Pierre Poissenot

Jean-Pierre, que nous appelions Lesieur, était âgé de 81 ans et malade depuis plusieurs années. Son engagement remonte à 1965, il y a près de 60 ans, et il était le plus ancien camarade de Lutte ouvrière en Franche-Comté. Il avait été gagné à nos idées à la faculté de Besançon par un camarade parisien venu développer l'activité militante.

Puis Jean-Pierre avait été nommé enseignant de technologie à Montbéliard. Il a fait partie de

ceux qui ont fait vivre en Franche-Comté, avant Mai 68, le courant trotskyste dans la classe ouvrière, permettant au groupe qui s'appelait Voix ouvrière à l'époque d'avoir une expression politique aux usines Peugeot à Sochaux. Le Parti communiste, très marqué par le passé stalinien et ses méthodes, combattait les organisations d'extrême gauche par la calomnie dans ses tracts, et parfois par la violence face à nos diffuseurs.

Jean-Pierre sut résister

à toutes ces pressions. Avec d'autres camarades, il a animé des cours marxistes sur l'histoire du mouvement ouvrier, dans les arrières-salles de cafés de la région de Montbéliard, des cours qui réunissaient pas mal de jeunes, dont certains allaient devenir des militants de Lutte ouvrière.

C'est grâce à des militants comme lui et ceux des générations précédentes que nous existons. Jean-Pierre s'est engagé pour les idées communistes et

révolutionnaires à une époque où nous n'étions pas plus connus que reconnus. Il a participé pendant des années au fonctionnement du groupe de Lutte ouvrière de la région Est. Nous garderons le souvenir d'un camarade chaleureux, bienveillant, toujours le sourire aux lèvres, qui marquait par son optimisme et sa décontraction ; nous garderons le souvenir d'un militant qui a apporté sa pierre à la construction d'une organisation communiste révolutionnaire.



Lesieur nous manquait depuis que la maladie l'avait éloigné de la vie militante, et il continuera à nous manquer.

Liban-Gaza : pendant le cessez-le-feu, la guerre continue

Depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu au Liban mercredi 27 novembre, l'armée israélienne a continué de procéder quasiment tous les jours à des bombardements aériens, à des tirs d'artillerie et de missiles sur des villages du Sud-Liban. Au moins onze personnes ont été tuées dans la seule journée du 2 décembre.

Alors que la trêve négociée est censée permettre le déploiement de l'armée libanaise dans le sud du pays, celle-ci a été prise pour cible à plusieurs reprises par les tirs israéliens. Accusé par les autorités libanaises de violer le cessez-le-feu, le ministre israélien des Affaires étrangères, Gideon Saar, répond cyniquement que les bombardements visent à le faire respecter, prenant prétexte de tirs de roquettes du Hezbollah, intervenus après les bombardements israéliens.

Ce prétendu cessez-le-feu, qui n'en est pas vraiment un, ne signifie donc pas la fin de la guerre, qui a déjà fait, selon les autorités libanaises, plus de 4 000 morts et 15 000 blessés, ni la fin des souffrances pour la population. Plus d'un million de Libanais avaient fui les

zones de combat et les bombardements. À l'annonce de l'accord de cessez-le-feu, des dizaines de milliers d'entre eux ont tenté de rentrer chez eux. Beaucoup n'y sont pas parvenus, se heurtant à l'armée israélienne qui continue d'interdire l'accès à de nombreux villages de la zone frontalière. Quant à ceux qui ont pu regagner leur domicile, ils ont souvent trouvé des maisons en ruines, dans des villes privées d'eau et d'électricité.

Le gouvernement israélien se sent les mains libres pour poursuivre son intervention militaire, témoignant du plus total mépris des populations, et bénéficiant du soutien des États-Unis. Ainsi, niant l'évidence, le porte-parole du département d'État américain, Matthew Miller, a déclaré : « *Le cessez-le-feu*

tient ». Et d'ajouter, pour faire bonne mesure : « *Les accusations des deux camps seront examinées* ».

À Gaza, le gouvernement israélien se refuse à la moindre trêve, sans que les gouvernements occidentaux fassent à aucun moment mine de vouloir l'y contraindre. Selon l'ONU, les habitants sont « *menacés d'une famine imminente* ». Le 1^{er} décembre, l'UNRWA, l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, a annoncé la suspension de la livraison de l'aide humanitaire à Gaza passant par Kerem Shalom, le principal point de passage à la frontière israélienne, la sécurité des camions qui en assurent l'acheminement n'étant pas garantie. Cette situation est délibérément créée par l'armée israélienne qui contrôle les points de passage.

Après avoir assiégé depuis deux mois la ville de Jabaliya, dans le nord de l'enclave palestinienne, l'armée israélienne s'apprête à faire de même au sud, dans la zone de Khan Younés. Après le tir d'une roquette en direction



Transport de victimes d'un bombardement, le 2 décembre, à Tyr au Liban.

d'Israël, montrant une « *reprise de l'activité* » du Hamas, suivant les termes de l'état-major israélien, la population a été sommée d'évacuer cette région et de se rendre dans une prétendue « *zone humanitaire* » située sur la côte, zone déjà surpeuplée et qui a été elle-même bombardée à plusieurs reprises.

Le gouvernement de Netanyahu prétend vouloir mener la guerre à Gaza jusqu'à « *l'éradication totale*

du Hamas ». En réalité il mène une véritable guerre d'extermination des Palestiniens. C'est une politique sans issue car il n'y aura pas de paix sans une solution permettant aux populations arabe palestinienne et israélienne de coexister. Elle condamne la population israélienne à mener une sale guerre dont on ne voit pas la fin, qui ne lui assurera ni paix ni sécurité et fait de ses citoyens les bourreaux d'un autre peuple.

Marc Rémy

Syrie : l'impérialisme à la manœuvre

Le 29 novembre, Alep, deuxième ville syrienne, contrôlée depuis huit ans par le régime de Bachar Al-Assad, a été reprise par une coalition emmenée par l'organisation Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), l'ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda.

La chute d'Alep en trois jours, presque sans combat, face à l'Armée arabe syrienne (AAS) de Bachar Al-Assad qui n'a quasiment pas opposé de résistance, a surpris dans une période où tous les projecteurs sont braqués sur les guerres d'Israël à Gaza et au Liban. Mais cette réactivation de la guerre syrienne, larvée depuis cinq ans après les

violents combats et les centaines de milliers de morts de la décennie 2010, résulte directement des changements de rapports de force provoqués par les guerres d'Israël soutenues par les États-Unis.

Depuis 2011, la Syrie a été transformée en théâtre d'un affrontement entre les puissances, régionales et internationales, qui se disputent

l'influence sur le Moyen-orient. Après s'être toutes alliées pour combattre Daech, ces puissances se sont partagées la Syrie. Depuis le tournant des années 2020, le pays est découpé en plusieurs territoires. Le plus grand morceau est sous le contrôle de Bachar Al-Assad soutenu par la Russie et l'Iran. Le Nord-Est est administré par les Forces démocratiques syriennes à majorité kurde, plus ou moins soutenues par les États-Unis. Le Nord-Ouest est contrôlé par des milices islamistes et par l'armée turque, tandis que la région d'Idlib, proche d'Alep, l'est par des milices semblables, en particulier l'organisation HTC, mais sans présence directe de l'armée turque. Ces milices sont soutenues notamment par l'Arabie saoudite.

Alep avait été reconquise en décembre 2016 par les troupes d'Assad, aidées par l'aviation russe, les Pasdarsans iraniens et le Hezbollah libanais, au prix de terribles

destructions et de déplacements de population. Mais depuis un an, le Hezbollah et l'Iran sont accaparés par la guerre que leur livre Israël. Depuis 2022, l'essentiel des forces militaires russes sont déployées en Ukraine. Le régime d'Assad s'en trouve affaibli. Selon plusieurs témoignages, les soldats de l'AAS qui gardaient Alep, mal nourris, mal traités, n'ont opposé aucune résistance. Du fait de la corruption massive, de la répression systématique et des sanctions américaines qui perdurent, le régime d'Assad a perdu beaucoup des soutiens qui lui restaient parmi la population. En outre, tout indique que les milices emmenées par HTC ont pu bénéficier de l'aide logistique et de livraisons d'armes venant de la Turquie.

Les dirigeants des pays qui justifient toutes leurs guerres par la lutte contre le terrorisme et l'islamisme, n'ont aucun scrupule à armer

un groupe issu d'Al-Qaïda. Aujourd'hui, les dirigeants de HTC, toujours classés comme terroristes par les États-Unis, proclament qu'ils ont changé, qu'ils respectent tous les Syriens, qu'ils soient musulmans d'une obéissance ou d'une autre, qu'ils soient chrétiens ou kurdes, pourtant menacés par l'armée turque. Pour se faire accepter de la population d'Alep et pour donner des gages aux dirigeants occidentaux, les chefs de HTC affirment que « *la diversité sera une force et pas une faiblesse* ».

L'avenir dira si la prise d'Alep marque le début de la chute de Bachar Al-Assad et si les dirigeants impérialistes se préparent à aider HTC et ses alliés à le remplacer au pouvoir. Pour la population syrienne, c'est la promesse de nouveaux affrontements, bombardements et destructions et peut-être du remplacement d'une dictature par une autre.

Xavier Lachau



Des rebelles syriens dans la province d'Alep, le 29 novembre.

Ukraine-Russie : jusqu'au dernier homme ?

Le président Zelensky, qui jurait que jamais il ne céderait un pouce de la terre sacrée de l'Ukraine, vient d'admettre qu'il pourrait y consentir, dans un premier temps, pour aller vers un cessez-le-feu. Mais, a-t-il ajouté, à la condition que l'Occident nous « invite à adhérer à l'OTAN ». Ce que le Kremlin a aussitôt qualifié « d'inacceptable ».

Depuis des mois, les forces armées russes progressent en Ukraine et la Russie se trouve en position de force dans ce que l'on présente désormais comme le prélude à une conclusion du conflit. Quelle conclusion ? Ni Poutine ni, en face, Zelensky et pas même Biden ou Trump ne pourraient le dire. Mais quand le général Keith Kellog, chargé du conflit russo-ukrainien dans l'équipe de Trump, dit qu'il faudrait que Washington « propose de reporter l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN pendant une période prolongée en échange d'un accord de paix », Zelensky a déjà la réponse à la condition qu'il pose.

Le président ukrainien est d'autant moins en situation de faire valoir des exigences que son armée peine de plus en plus à contenir la poussée russe, que la population n'en peut plus et qu'une partie d'entre elle accepte des concessions territoriales qui, veut-elle croire, rapprocheraient la paix.

Plus fondamentalement, dans les tractations sur « l'après » que l'on voit s'entamer, Zelensky ne pèse pas lourd, surtout face aux États-Unis, dont il a accepté d'être l'instrument contre son peuple et contre la Russie dans cette partie de l'ex-URSS. En 2019, Zelensky, un acteur

populaire mâtiné d'affairiste, avait accepté d'être propulsé à la présidence ukrainienne par Kolomoïsky, un des principaux oligarques-mafieux du pays. Une fois élu, il avait fini par se retourner contre son parrain, dans tous les sens du terme, tout en poursuivant une politique anti-ouvrière et favorable aux nantis locaux ainsi qu'aux trusts occidentaux.

Mais voilà, dès lors que son parrain américain n'a plus autant besoin de lui, Zelensky n'a pas les moyens, excepté des effets de tribune, de refuser vraiment la politique qu'il lui dicte. D'autant que Washington pourrait aussi lui trouver un remplaçant avec lequel traiter.

Alors, Zelensky peut bien dire qu'il n'accepte « aucune alternative à une adhésion complète à l'OTAN », cela ne pèse pas sur ce que décidera Washington. Cela sauvera-t-il les apparences en Ukraine même ? Ni plus ni moins que le limogeage, neuf mois après sa nomination, du commandant des forces terrestres de Kiev. Il s'agit d'un rituel bien rodé qui désigne à la population un bouc émissaire pour les reculs continus de l'armée, et surtout pour les morts et blessés toujours plus nombreux, les destructions sans fin qu'implique cette guerre voulue par les dirigeants des États en présence.

Car, quel que soit l'arrangement auquel ceux-ci parviendront peut-être – et à quelle échéance ? – pour

en arriver là, il aura fallu au moins trois ans d'une tuerie fratricide dont les peuples, ukrainien bien sûr mais russe aussi, ne voulaient pas. Et ils en ont déjà payé un prix exorbitant. L'Ukraine d'abord est un pays ravagé, celui où il y a désormais, dit-on, le plus de mines actives au monde – les États-Unis viennent d'en livrer à Kiev, avec un nouveau lot de missiles. Cela signifie des centaines de milliers de morts et un nombre effroyable de soldats, de civils amputés, dont des enfants. Ce bilan, les autorités ne le chiffrent pas, pas plus à Kiev qu'au Kremlin, de crainte des réactions de la population.

Cette boucherie est le produit de la pression exercée par l'impérialisme américain et ses alliés pour réduire toujours plus l'influence russe dans l'espace post-soviétique, ce qui a suscité en retour la réaction que l'on sait du régime de Poutine.

Dès la fin de l'URSS, en 1991, les stratégies de Washington ont envisagé et planifié ce scénario. Ceux de Moscou y ont répondu en revendiquant la Novorossiya qui, au temps des tsars, s'étendait sur le pourtour sud-est de l'Ukraine, d'Odessa à Kharkov via le Donbass. Cela ressemble à ce que Trump semble prêt à concéder à Poutine. Outre que ni les uns ni les autres n'envisagent de consulter les populations concernées, cette « solution » ne signifie pas la

paix. C'est ce qu'a souligné à sa façon Zelensky quand il a déclaré sur Sky News qu'il s'agissait de « mettre un terme à la phase chaude de la guerre » : il ne parlait donc pas d'arrêter celle-ci. On peut imaginer ainsi qu'un cessez-le-feu plus ou moins précaire pourrait servir de répit à Kiev, le temps pour l'Occident de le réarmer, et Trump verrait bien l'Union européenne s'en charger. Il y a un précédent, comme l'a reconnu la chancelière Merkel, qui avait cosigné en février 2015 les accords de Minsk II avec Hollande, Poutine et l'Ukrainien Porochenko. C'est au réarmement de Kiev que ces accords servirent, alors qu'on les disait garantir la paix dans le Donbass.

En attendant un éventuel cessez-le-feu, le sang continue de couler à flots sur le front, dans des bourgades rayées de la carte, dans les villes ukrainiennes et désormais dans leurs sœurs russes sur lesquelles s'abattent obus et missiles. Et tout cela pour quoi ? Pour décider qui, des oligarques russes ou ukrainiens, des bourgeois ukrainiens, russes, américains ou européens, pourra exploiter le plus de travailleuses et de travailleurs de cette région et mettre la main sur ses richesses. Non, travailleurs ukrainiens et russes ont les mêmes ennemis, et le même intérêt à les chasser du pouvoir !

Pierre Laffitte



Soldats ukrainiens, le 22 novembre.

Arabie saoudite : Macron pour les droits de l'homme... capitaliste

Le 3 décembre Macron et Mohammed Ben Salman, prince héritier et chef d'État effectif d'Arabie saoudite, ont conclu à Ryad un accord de partenariat stratégique. Des négociations en vue d'accords économiques, c'est-à-dire de contrats avec les multinationales françaises, devraient en découler.

Les affaires étant les affaires, Macron, qui se proclame défenseur des droits de l'homme, de la démocratie et de toute cette sorte de choses, passe aisément sur les menus défauts du régime saoudien. C'est pourtant une dictature féroce, autant pour les travailleurs que pour les opposants politiques. Amnesty international recense 198 exécutions capitales depuis le début de

l'année dans ce pays de quarante millions d'habitants où les femmes sont encore des mineures légales.

L'Arabie saoudite est le premier importateur d'armes au monde. C'est aussi l'un de ceux dont le portefeuille est le mieux garni et qui utilise ses armes le plus allègrement, en bombardant depuis des années la population du Yémen, dans l'indifférence complaisante du

monde impérialiste. Les dirigeants de Dassault, de Naval Group et des industriels français de la mort sont donc du voyage. Comme le sont les dirigeants de TotalEnergie, Engie, EDF, Veolia et de 120 entreprises avides de signer des contrats.

Mais les projets mirobolants du prince, les sports d'hiver en plein désert, un parc d'attractions géant climatisé, le dessalement de l'eau de la mer Rouge et les casinos où tout le monde gagne ont tout de la spéculation bâtie sur du sable. Quant aux affaires sérieuses dans ce pays, le pétrole et les ventes d'armes, elles sont



Macron et Mohamed Ben Salman en 2021.

dominées à 90 % par les multinationales américaines.

Les capitalistes français veulent à tout prix avoir leur part dans les 10 % qui restent et dans les spéculations

princières. Macron est là pour les y aider, quel que soit le poids de malheurs, de crimes et de guerres que cette part représente.

Paul Galois

Tchad : l'armée française mise à la porte

Le Tchad a mis fin jeudi 28 novembre aux accords de défense qui le liaient à la France. Après la Centrafrique, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, c'est un pays de plus qui rompt les liens d'étroite sujétion mis en place par l'impérialisme français lorsque l'indépendance succéda au joug colonial.

Le Tchad était il y a quelques jours encore une pièce centrale du dispositif militaire français en Afrique, le pays sur lequel Paris pensait pouvoir compter pour replier ses troupes chassées de partout. Les Mirage pouvaient encore décoller de la capitale N'Djamena pour intervenir dans la région. Pendant des décennies les troupes tchadiennes furent mises à contribution pour défendre la politique de l'impérialisme français et, par son intermédiaire, de tous les impérialismes qui concédaient à la France une position dominante au Sahel. Lors de l'intervention militaire française au Mali en 2013, ce sont les soldats tchadiens qui furent envoyés déloger les djihadistes retranchés dans le massif des Ifoghas. Le Tchad fut ensuite la pièce centrale du G5 Sahel, cette coalition militaire au sein de laquelle cinq pays s'alignaient derrière la France.

Pendant des décennies, Paris a fait et défait les dirigeants tchadiens, selon que l'armée française recevait l'ordre de soutenir ou de lâcher tel ou tel prétendant. En février 2019, les Mirage français sauvèrent ainsi la mise à Idriss Déby, le père de l'actuel président, en bombardant un convoi de rebelles. Emmanuel Macron, venu à la mort de Déby assurer son fils Mahamat Idriss de son soutien, espérait bien continuer sur le même pied d'inégalité. Il affirmait ainsi sa volonté de fermer les yeux sur la terreur que fait régner le régime dans le pays et sur les exactions de ses bandes armées quand elles interviennent à l'extérieur. Il n'a pas été payé de reconnaissance. Cette fois, c'est un dirigeant tchadien qui met l'armée française à la porte.

Le fait que le président d'un pays aussi inféodé à la France prenne cette décision montre bien que les temps ont changé. À l'indépendance, la protection

française était une sorte d'assurance-vie pour les dirigeants. Ils laissaient en contrepartie l'ancienne puissance coloniale piller leur pays. Cette présence militaire semble aujourd'hui être devenue un boulet. Le sentiment anti-français amplement justifié, basé sur la mémoire de l'oppression coloniale et le rejet de l'exploitation impérialiste qui en est le prolongement, a fini par coûter leur place à plusieurs chefs d'État africains. Au Mali, au Burkina, au Niger, des juntes militaires ont su utiliser ce sentiment pour se hisser au pouvoir. Au Sénégal, c'est un opposant,

Ousmane Sonko, qui s'en est fait le porte-parole et se retrouve aujourd'hui à la tête du pays. Autant d'événements qui ont dû peser lourd dans la décision du président tchadien.

Mahamat Idriss Déby n'a d'autre part aucune raison valable de prolonger ce long tête-à-tête avec la France. Des responsables venus de tous les pays font les yeux doux aux dirigeants tchadiens pour développer leurs entreprises au Tchad, à commencer par ceux des entreprises chinoises qui dominent déjà l'industrie pétrolière. Même sur le plan militaire, les offres

alternatives à l'armée française ne manquent pas. En Centrafrique, premier pays du continent à s'être débarrassé de la tutelle française, ce sont désormais les mercenaires russes qui assurent la sécurité du président et contrôlent une grande partie du pays.

La Françafrique se détricote maille par maille, et aucun travailleur ne pourra verser de larme sur elle, même si le fait que les dirigeants africains cherchent désormais d'autres maîtres ne desserrera pas la tutelle de l'impérialisme sur la population de ces pays.

Daniel Mescla



Soldat français dans une base militaire à N'Djamena.

Sénégal : dehors les troupes coloniales !

Le 1^{er} décembre au Sénégal, le massacre des soldats africains en 1944 au camp de Thiaroye a été commémoré avec force. Les exactions de l'armée française envers ceux qu'elle avait forcés à combattre sous sa direction ont été dénoncées pour ce qu'elles sont : des crimes coloniaux.

Pour la première fois depuis quatre-vingts ans, l'État français, par la bouche de Macron, a enfin reconnu que l'armée française avait bien commis ce massacre en 1944.

En effet, à l'automne de cette année-là, un millier de tirailleurs africains revenus de la guerre, voire des camps nazis, se révoltèrent car l'État français refusait de leur verser

leur solde comme aux autres soldats qui l'avaient touchée depuis longtemps. Qu'ils aient combattu auprès des soldats français sur de multiples champs de bataille en Europe était une chose, qu'ils soient reconnus comme leurs égaux et payés comme tels en était une autre dont le gouvernement de De Gaulle ne voulait pas entendre parler. La « libération » de la France signifiait avant tout pour les bourgeois et les dirigeants français que l'empire colonial devait être maintenu, ainsi que l'exploitation et le mépris qui l'accompagnaient, pour le plus grand bonheur des capitalistes. Ces soldats attendaient depuis des mois leur démobilisation et leur solde dans des conditions indignes, humiliantes, parkés dans ce camp de Thiaroye. Le 30 novembre 1944, ils prirent en otage un général français. Le lendemain au petit

matin, ils étaient mitraillés sans pitié. Les morts furent enterrés à la hâte. Plusieurs survivants furent condamnés pour insubordination. Et quand ceux qui restaient purent enfin rejoindre leur village, ce fut sans les sommes promises.

Le gouvernement sénégalais a fait de cette commémoration un élément de sa dénonciation de la présence militaire française dans le pays. Quelques jours auparavant, le président avait annoncé vouloir y mettre fin, comme il l'avait promis dans son programme électoral. Il est en effet révoltant et inacceptable que, soixante ans après la décolonisation, la France impose encore à de nombreux pays africains la présence de milliers de ses soldats. Si l'armée française a gardé durant toutes ces décennies de nombreuses bases, c'est afin de surveiller les intérêts de ses capitalistes, de maintenir l'ordre

dans ce qu'elle considérait comme son précaire et de protéger les dictateurs choisis à l'Élysée.

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye réclame à juste titre le départ des soldats français. Cela ne signifie pas pour autant la fin de la domination impérialiste pour la population sénégalaise. Non seulement les négociations autour de ce départ peuvent finir à l'avantage des capitalistes français, mais la misère de la population, l'inflation et l'exploitation de la classe ouvrière ne disparaîtront pas néanmoins. En le faisant croire, Faye comme Sonko voudraient pouvoir éluder la vraie question : celle du combat contre le système économique basé sur l'exploitation du travail qui profite aux capitalistes, aux bourgeois, quelle que soit la couleur de leur peau.

Marion Ajar



Commémoration du massacre de Thiaroye au Sénégal.

Hiver 1924 : la grève des Penn Sardin

Il y a 100 ans, le 21 novembre 1924, les ouvrières de Douarnenez commençaient une grève qui allait durer sept semaines et avoir un retentissement national.

De nouvelles concentrations ouvrières étaient nées le long de la côte Atlantique, où des usines avaient été implantées pour mettre les sardines en conserve dès le retour de la pêche. À Douarnenez, les ouvrières étaient surnommées les Penn Sardin – « têtes de sardines » en breton.

L'exploitation était féroce. Les Penn Sardin commençaient très jeunes à l'usine, parfois à 8 ou 10 ans, pour y être employées jusqu'à la fin de leur vie. Il fallait travailler avec le sel qui crevasse les mains, dans les odeurs de viscères, de friture. Le travail commençait à toute heure du jour et de la nuit, une fois le poisson arrivé. Il pouvait durer 15, 18 heures d'affilée. Les paies étaient les plus basses du pays. Souvent, elles chantaient pour se donner du courage, pour ne pas s'endormir – des chants religieux, des chants d'amour, et aussi des chants dénonçant l'exploitation comme « Saluez, riches heureux ». Si le patron entendait ce chant-là, on risquait le licenciement.

La révolution russe, en 1917, avait soulevé un immense espoir d'émancipation. Fondé en France fin décembre 1920, le jeune Parti communiste attirait à lui les partisans de la révolution comme en Russie. Dès 1921, un maire communiste avait été élu à Douarnenez.

La grève démarre

Le 21 novembre 1924, les ouvrières d'une usine de la ville se mirent en grève, leur patron ayant refusé de les augmenter. Elles se rendirent à la mairie, sûres d'y trouver un appui. Le maire communiste, Daniel Le Flanchec, les encouragea à aller voir les ouvrières des autres usines. En trois jours, elles réussirent à étendre le mouvement aux 2 000 Penn Sardin des 21 conserveries de la ville, mettant également à l'arrêt la fabrique de filets et la scierie.

La joie de relever la tête, de dépasser les divisions quotidiennes dans un combat commun, éclatait. Les militants du PC et de la CGTU, qui rassemblait les militants expulsés de la CGT

par la majorité réformiste, arrivés entre-temps, proposèrent d'élire un comité de grève qui rassembla des grévistes et des militants.

Chaque jour, des meetings, des assemblées, puis une manifestation avaient lieu, regroupant parfois 5 000 personnes dans cette ville d'environ 12 000 habitants. Les ouvrières réclamaient que le taux horaire augmente et passe de 70 ou 80 centimes à 1,25 franc de l'heure, la majoration des heures supplémentaires au-delà de dix heures, ainsi que des heures de nuit et le droit de se syndiquer.

Emmenés par Béziers, un des plus gros patrons de conserverie, ceux-ci refusèrent toute concession. Quand des maires proposèrent une négociation, Béziers répondit qu'ils étaient... à la chasse dans le département voisin !

L'organisation de la grève

Le comité de grève fut, pendant tout le mouvement, l'état-major de la grève, qui faisait valider ses décisions par l'assemblée des grévistes. Il tenta d'étendre la grève aux conserveries des ports voisins, mais en envoyant les gendarmes, en accordant des augmentations partielles, les patrons réussirent à l'empêcher.

Cependant la solidarité se développait. Des ports de pêche alentour, de l'arrière-pays, les grévistes revenaient avec des vivres. Les pêcheurs faisaient la « part de la grève » sur ce qu'ils ramenaient. Les militants du PC et de la CGTU faisaient



Les Penn Sardin au travail.

connaître la grève et organisaient le soutien. Un bal et un meeting de solidarité eurent lieu en région parisienne. Le comité put ouvrir deux cantines servant des centaines de repas par jour. Le maire Le Flanchec, de tout cœur avec les grévistes, apportait son soutien moral et matériel, à commencer par les locaux pour les cantines et les réunions du comité, fournis par la mairie.

L'opinion bascule pour les Penn Sardin

La grève tenait. Sa durée, sa popularité croissante, l'intervention des militants communistes posaient problème au gouvernement. Le ministre du Travail proposa donc un arbitrage, à Paris, le 15 décembre. Les grévistes envoyèrent une délégation. Mais une fois de plus les patrons des conserveries refusèrent tout.

Le comité gagna encore en autorité. Il contrôlait la ville, avec l'assentiment de la grande majorité de la population. En janvier, la saison de la pêche revenant, il organisa l'achat du poisson et son transport pour les

cantines, mais aussi pour une coopérative et des municipalités communistes en région parisienne.

Les patrons tentèrent alors la méthode terroriste. Ils firent venir des hommes de main. Dans la soirée du 1^{er} janvier, ayant repéré Le Flanchec, les bandits lui tirèrent dessus. Le Flanchec fut blessé à la gorge, et son neveu à la tête. Enragés, les Penn Sardin et les pêcheurs coursèrent les meurtriers, qui furent protégés par les gendarmes.

Dans le pays entier, il était évident que les patrons avaient commandité l'attaque. Le préfet menaçait de les inculper s'ils ne négociaient pas. La grève commençait à poser un problème général à la bourgeoisie, l'État fit pression pour que Béziers et ses comparses fassent des concessions. Après quelques dernières manœuvres, ils finirent par accepter de payer 1 franc de l'heure pour les ouvrières, ainsi que le reste des revendications. Une manifestation de 10 000 personnes eut lieu dans les rues de Douarnenez pour célébrer ce succès.

En fait, du gouvernement aux gendarmes en passant par le préfet et la justice, l'État s'était rangé tout au long de la grève du côté des patrons et de la bourgeoisie en général. Malgré les preuves évidentes, les patrons ne furent pas inquiétés pour la tentative d'assassinat de Le Flanchec.

Parmi les leçons de la grève

La grève fut, à son échelle, un exemple de combat de la classe ouvrière. Les Penn Sardin avaient su s'organiser et associer d'autres couches de la population, entraînant les pêcheurs et certains paysans des campagnes environnantes. Tenaces et dignes face à leurs patrons méprisables, elles avaient fait basculer l'opinion de leur côté. Le Parti communiste, alors clairement révolutionnaire, avait aussi joué son rôle, en sachant appuyer la détermination des travailleurs. Au niveau municipal, le maire communiste avait soutenu pleinement les Penn Sardin, comité de grève et mairie ne faisant pratiquement qu'un.

Au printemps 1925, deux décennies avant que les femmes n'obtiennent le droit de vote, pour les élections municipales, le PC présenta des femmes sur ses listes, revendiquant l'égalité des droits électoraux avec ceux des hommes. À Douarnenez, il s'appuya sur la grève et présenta Joséphine Pencalet, sardinière et gréviste. Éluë conseillère, elle siégea plusieurs mois avant que son élection soit invalidée.

Lucas Bardet



Manifestation pour fêter la victoire de la grève, début janvier 1925.

Michelin – Cholet : fin du blocage, pas de la lutte !

Jeudi 28 novembre, à l'usine Michelin de Cholet, après validation par l'assemblée générale des travailleurs en lutte un accord a été passé entre la direction de l'usine et les sept salariés qu'elle poursuivait en justice.

Si l'accord contraint à lever le blocage qui depuis un mois empêchait tout camion de passer et donc la production de reprendre, il n'est pas synonyme de défaite pour ceux qui contestent leur futur licenciement, loin de là. En effet, l'accord écarte a priori toute poursuite ou sanction contre « les sept ».

Surtout, bien que le piquet soit obligé de se déplacer pour ne plus bloquer l'entrée, il ne disparaît pas. Le vendredi a même été consacré par les travailleurs les plus mobilisés à améliorer son confort, pose de parquet et de linoléum compris ! Le but est que ce lieu où le combat s'organise depuis

Valeo : après les annonces, la lutte s'organise

Lors du dernier CSE, le 27 novembre, le groupe Valeo a annoncé vouloir licencier près de 900 salariés sur huit sites différents en France et fermer le site de production de la La-Suze-sur-Sarthe près du Mans.

À Saint-Quentin-Fallavier dans l'Isère, la direction a confirmé et précisé les menaces qui planaient depuis cet été et qui avaient entraîné une première mobilisation : 238 salariés vont perdre leur emploi entre mai et octobre 2025, une seule ligne de production étant conservée avec environ 80 travailleurs pour la faire tourner. Et tout le monde sait que ce maintien ne durera pas. Le chiffre d'affaires de Valeo, s'élevant à 22 milliards d'euros, est pourtant en hausse de 11 %. Ce groupe compte parmi ses actionnaires la famille Dassault et travaille avec les plus grands trusts de l'automobile comme Stellantis et BMW qui ont réalisé plus de 18 milliards d'euros de profit chacun l'an dernier.

La veille de ces annonces, la direction a décidé de sanctionner des délégués syndicaux CAT et Sud pour des motifs fallacieux en rapport avec le mouvement du mois d'octobre. Les travailleurs ont montré leur

solidarité et leur soutien en débrayant en nombre. En attaquant des délégués, le but de la direction est évidemment d'intimider les travailleurs et de les dissuader de mener le combat au moment où les annonces tombent. Mais c'est sans compter la colère qu'elles suscitent.

À l'appel de la CGT, de la CAT et de Sud, les salariés réunis en assemblée générale devant le site le 2 décembre ont décidé de se mettre en grève le 12. Ils rejoignent ainsi la journée nationale de mobilisation contre les licenciements et invitent tous les salariés concernés, ainsi que les agriculteurs mobilisés, à y participer avec eux.

Les travailleurs de Valeo veulent faire payer chèrement leurs licenciements pour pouvoir continuer à remplir le frigo. Ils sont conscients que cette journée n'est qu'un point de départ et qu'elle est l'occasion de discuter ensemble, y compris au-delà de l'usine, pour s'organiser.

Correspondant LO



Rassemblement au tribunal d'Angers, le 22 novembre.

quatre semaines reste vivant dans les temps à venir. C'était justement le cas vendredi soir 29 novembre, avec un concert en soutien aux « prolétaires des villes et des champs », comme affiché sur un véhicule prêté par des militants de la Confédération paysanne.

Ainsi, bien que la production soit en passe de reprendre, les travailleurs qui, depuis l'annonce de la fermeture le 5 novembre, ont cherché à mobiliser leurs collègues pour peser sur Michelin sont d'abord fiers d'avoir donné du fil à retordre au patron. Il y a de quoi. Car après le coup de massue, il n'était pas écrit qu'ils arriveraient à entraver la production si vite et si longtemps. Mais ils ont su le faire, en prenant en mains

leurs affaires, sans coupure entre grévistes et non-grévistes. Au fil des jours, les assemblées générales, souvent à plus d'une centaine, sont devenues un rendez-vous incontournable, où chacun a pu s'exprimer sur la situation et les actions à mener. Quant au comité de lutte responsable devant ces assemblées, il a obtenu des syndicats locaux qu'ils défendent sa participation aux négociations qui vont bientôt s'ouvrir au siège du groupe à Clermont-Ferrand.

Malgré le redémarrage annoncé de la production, ceux qui ont pris part à l'organisation de la protestation jusqu'à présent entendent bien maintenir ces rendez-vous et ce fonctionnement démocratique. Ils y sont d'autant plus

attachés que, si le mouvement marque peut-être une pause, ils savent que ces outils seront indispensables si un plus grand nombre de travailleurs décide d'engager le bras de fer. Pour l'heure, les salariés qui dénoncent leur mise à la porte programmée ont pu vérifier encore une fois, samedi 30 novembre, en distribuant leurs tracts dans une zone commerciale, que la population ouvrière est à leurs côtés. Et ils comptaient envoyer une délégation à l'usine de Vannes jeudi 5 novembre, pour redire à leurs 300 collègues eux aussi menacés de licenciement que leur lutte est une lutte commune et qu'elle doit devenir celle de tout le monde du travail.

Correspondant LO

Conseil départemental – Haute-Garonne : restrictions budgétaires... contre les travailleurs

À Toulouse, les agents du conseil départemental de Haute-Garonne (CD31) ont fait grève le 26 novembre pour s'opposer aux mesures de restriction budgétaire annoncées.

La manifestation a regroupé 2 000 travailleurs et travailleuses de tout statut. Sur les 7 000 employés, le CD 31, dirigé par le PS, a prévu 500 licenciements de contractuels, la suppression de douze jours de RTT et une nouvelle organisation du temps de travail, plus contraignante. La plupart des services sont concernés. Toutes les maisons des solidarités vont perdre des postes, le nettoyage des rues aussi. Le service d'aide aux

mineurs isolés, déjà largement en sous-effectif, va passer de 20 employés à 15. Tous les détails n'ont pas encore été donnés, et certains contractuels sont laissés dans l'incertitude quant au renouvellement de leur contrat. C'est le cas pour l'aide sociale à l'enfance, ou pour les services d'aide aux personnes âgées, par exemple.

L'annonce des suppressions d'emplois a eu lieu après celle du projet de loi

de finances, qui prévoit 5 milliards de coupes budgétaires sur les collectivités territoriales. Après avoir fait mine de s'opposer à ce plan d'économies, qui est en fait une attaque en règle contre tous, la présidence du conseil départemental a exposé au grand jour son hypocrisie. Elle a pris les devants et s'est fait le relais de la politique du gouvernement qui consiste à faire payer les travailleurs.

Pour sauver les emplois, les travailleurs du CD31, comme ceux de tout le pays, ne pourront compter que sur leur mobilisation.

Correspondant LO



Stellantis : « Monsieur 100 000 euros par jour » licencié

Carlos Tavares, le directeur général de Stellantis, a été éjecté par le conseil d'administration du groupe dimanche 1^{er} décembre. Dans les usines, personne ne regrettera ce licencié.

Tavares est un de ces mercenaires surpayés que peut s'offrir la bourgeoisie, qui a navigué d'un groupe capitaliste à un autre pour y aggraver l'exploitation – il a été l'un des patrons de Renault et membre du conseil d'administration d'Airbus et de Total. Devenu patron de PSA en 2014, il a organisé le rachat du groupe Opel en 2017, puis la fusion avec Fiat-Chrysler en 2020-2021, donnant naissance au groupe Stellantis.

La fiche de poste de Tavares, en entrant chez PSA, était simple : augmenter les profits du groupe avec la peau des ouvriers. Il avait comme objectif, au moment de son embauche, de porter la marge opérationnelle du groupe PSA à 4 %. Celle du groupe Stellantis a dépassé 13 % en 2022, et son bénéfice a atteint la somme hallucinante de 18,6 milliards d'euros en 2023.

Ce que le conseil d'administration appelle hypocritement le « redressement spectaculaire » de l'entreprise s'est fait en fermant des usines et en supprimant 150 000 emplois en dix ans à l'échelle mondiale. Ensuite, l'exploitation des travailleurs restants a été accrue, en organisant la chasse au moindre geste inutile, en imposant les pauses travaillées obligatoires, en volant les jours de congé, en systématisant l'insupportable succession de jours chômés et de samedis travaillés annoncés la veille pour le lendemain...

Pour servir les actionnaires et appliquer les méthodes brutales propres au capitalisme, « sans état d'âme », comme il dit lui-même, Tavares a été grassement rétribué. Pour 2024, il avait négocié un salaire de 36,5 millions d'euros, ce qui lui a valu le surnom, dans

les ateliers, de « Monsieur 100 000 euros par jour ». Quant à la prime de départ dont il bénéficiera, le fameux « parachute doré » des serviteurs des capitalistes, son montant est pour l'instant top secret. La presse économique évoque déjà des dizaines de millions d'euros, voire 100 millions.

Autant dire que l'éviction express de Tavares, même si elle était sur toutes les lèvres lundi 2 décembre, n'a fait pleurer personne dans les usines du groupe. À Poissy, malgré l'inquiétude provoquée par la perspective de la fermeture de l'usine, les plaisanteries fusaient : certains travailleurs parlaient de lancer une collecte pour son pot de départ, d'autres disaient, en voyant passer au loin un car à fourches : « Tiens, Carlos a déjà retrouvé du travail ».

Si le nom du successeur de Tavares n'est pas connu, une chose est certaine : quelle que soit sa nationalité, il poursuivra le sale travail au service des actionnaires.

Peugeot : une dynastie capitaliste

Mercredi 20 novembre, Édouard Peugeot a été désigné pour prendre la tête de la société familiale d'investissement Peugeot Invest, c'est-à-dire la société représentant les intérêts de la famille Peugeot qui chapeaute une partie des entreprises du groupe.

La presse économique n'a pas eu de mots assez élogieux sur ce diplômé de Dauphine, spécialisé dans les banques d'affaires, qui a été nommé pour ses « qualités personnelles ».

Parmi les qualités d'Édouard Peugeot, la principale est sans aucun doute qu'il est un des rejetons de cette riche famille d'industriels français. Si les travailleurs, après toute une vie d'économies, n'ont parfois qu'une maison ou une voiture à transmettre à leurs héritiers, ce n'est pas le cas des Peugeot. Au commencement, au 16^e siècle, ce n'était que des notables qui se sont transformés en industriels, prospérant sur l'exploitation de milliers d'ouvriers et sur les aides de l'État français, fidèle béquille du groupe. Chez les Peugeot, les générations ressemblent

à des dynasties royales, à tel point qu'elles sont numérotées : on trouve ainsi des Jean-Pierre I^{er}, II et III, des Robert I^{er} et II, des Pierre I^{er} et II, et on en passe, jusqu'à l'actuelle neuvième génération.

La financiarisation de l'économie a vu, dans les années 1990, la famille diversifier ses activités, jusque-là centrées sur l'automobile. Sa société d'investissement a acquis des parts dans de nombreuses sociétés, dont l'Immobilière Dassault, Orpea, Onet, Zodiac, et bien d'autres. Les intérêts dynastiques des Peugeot sont ainsi préservés des crises, et les fruits de la spéculation restent dans la famille puisque, si un membre souhaite vendre ses parts, il ne peut le faire qu'à la société d'investissement Peugeot Invest. Il est vrai que, en

2009, Robert Peugeot, le patriarche auquel un de ses fils succède aujourd'hui, a laissé une petite fortune échapper à ce cercle, car elle lui a été dérobée lors d'un cambriolage alors qu'il la cachait dans sa salle de bains.

La fortune des Peugeot – 31^e au classement du magazine *Challenges* – n'a rien à voir avec le travail de ses membres mais tout à voir avec celui des ouvriers, y compris quand ils sont victimes de plans de licenciements, comme par exemple la fermeture de l'usine PSA d'Aulnay en 2013 ou celle de l'usine de Saint-Ouen un peu plus tard. À l'époque, la famille avait crié à la faillite, pour annoncer des profits record à peine quelques années plus tard.

Aujourd'hui, ils parlent de nouveau d'une crise du secteur automobile et de la nécessité de sacrifier des emplois. Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de se sacrifier pour les profits de ces exploités.

Camille Paglieri



Beaucoup d'ouvriers sont dégoûtés que Tavares s'en aille avec des millions d'euros alors qu'eux, qui fabriquent tous les jours la fortune des familles Peugeot, Agnelli et de leurs larbins de luxe, ne se voient proposer qu'une aumône pour les pousser à partir.

Mais c'est aussi une bonne raison de plus de défendre l'idée que les travailleurs, à Poissy, à Douvrin et dans tous les sites menacés du groupe, doivent discuter des garanties qu'ils veulent obtenir et, demain, s'organiser pour les arracher.

Correspondant LO

Novares – Ostwald : la grève continue

Les travailleurs de Novares à Ostwald, près de Strasbourg, en grève depuis mardi 19 novembre, l'étaient encore lundi 2 décembre.



La direction avait depuis un moment l'intention de fermer le site. Les travailleurs ont compris que la fermeture était proche lorsque tous les intérimaires ont été mis dehors. Les 122 qui ont engagé le bras de fer avec Novares et Stellantis, le donneur d'ordres, pour partir dignement, ont en moyenne 54 ans. Ils ont fixé le minimum dû par l'entreprise à 2 500 euros net d'indemnité supralégale par année d'ancienneté. C'est la moindre des choses quand on voit que Tavares, le PDG de Stellantis, quitte le groupe avec des dizaines de millions d'euros tandis que les travailleurs seraient censés se contenter du minimum.

La production est complètement à l'arrêt. Les travailleurs sont fiers de faire vivre autrement ces ateliers vides en organisant des couscous ou d'autres moments pour soutenir leur combat. Ils se relaient par équipe pour tenir le piquet de grève, encouragés à coups de klaxon par de nombreux automobilistes. Les grévistes s'adressent aussi aux travailleurs de Stellantis et à d'autres sites du groupe comme ceux de l'usine Novares de Sainte-Marguerite, dans les Vosges. En cette période de licenciements massifs, leur exemple peut servir à tous les travailleurs qui doivent préparer leur contre-offensive.

Correspondant LO

ADP – Roissy : **une direction pas blanche comme neige**

À l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, le service hivernal traite les pistes lors d'épisodes neigeux ou verglacés. Aéroports de Paris (ADP) fait appel à des volontaires, salariés d'ADP et d'entreprises sous-traitantes, qui font ces missions en plus de leur travail habituel.

La direction profite de ces missions de sécurité, par définition aléatoires, pour justifier des conditions de travail dégradées. Les vacances en cas d'intempéries sont organisées en deux équipes de 12 heures mais peuvent être prolongées, en particulier lorsqu'il faut attendre la relève. Ces dépassements sont d'autant plus fréquents qu'aucun recouvrement n'est prévu entre les deux équipes, et qu'il est souvent difficile de circuler par mauvais temps pour se rendre à son poste à l'heure. Alors l'exception devient la règle, les seules limites légales étant les 60 heures hebdomadaires et les 11 heures de repos.

Pour éviter de déclencher l'astreinte inutilement, ADP

attend la dernière minute. Lors du récent épisode neigeux, l'astreinte n'a été déclenchée que le mercredi à 11 heures. Les travailleurs ont dû rentrer immédiatement chez eux puis revenir à 23 heures pour commencer leur vacation de nuit. Nombreux sont ceux qui ont travaillé plus de 50 heures dans la semaine. Résultat prévisible : au moins deux travailleurs ont eu des accidents de la route, heureusement sans gravité, en rentrant chez eux fatigués et sur des routes verglacées.

De nouveaux engins coûteux sont achetés régulièrement (déniveleuses, dégivreuses, etc.) pour des millions d'euros. Cela contraste avec la radinerie de la direction envers les



PARIS AÉROPORT

L'aéroport de Roissy sous la neige.

travailleurs. La prime d'astreinte hebdomadaire de 232 euros est figée depuis 2012, alors que l'inflation officielle est de 22 % sur cette période. Pour les travailleurs des entreprises sous-traitantes, la prime est encore plus faible. Les salles de repli sont dans de vieux abris Algeco, peu confortables pour se reposer entre deux sorties. Il y a bien des projets pour construire de

vrais bâtiments, mais ils n'ont jamais vu le jour. Et du côté des routes et des parkings publics, il n'y a aucune machine d'épandage : les travailleurs continuent à épandre le sel à la main en transportant les sacs de 25 kg.

Parfois, les recherches d'économies de la direction se retournent contre elle. En 2022, elle avait tenté de réduire la période d'astreinte,

la faisant terminer le 28 mars au lieu du 11 avril. Manque de chance, la neige était tombée dans la nuit du 31 mars, et elle a dû demander des volontaires en catastrophe. De nombreux travailleurs avaient refusé en disant que c'était bien fait pour elle. Depuis, elle est revenue en arrière., la neige n'obéissant pas encore aux ordres de la direction.

Correspondant LO

Arc France – Arques : **les actionnaires veulent du cash**

Depuis plusieurs années, les actionnaires du groupe mondial Arc mènent une chasse permanente à l'immobilisation de capitaux, pour récupérer des liquidités.

Cela s'est traduit par l'externalisation de divers secteurs de l'entreprise : sécurité, réfectoire, nettoyage, magasins... Des secteurs de l'usine ont été fermés puis revendus aux collectivités locales dans l'état dans lequel ils se trouvaient : ce sont des terrains pollués, des bâtiments amiantés. La dépollution et le désamiantage sont ainsi mis à la charge des collectivités.

Les actionnaires ont également vendu le complexe sportif très utilisé par les salariés, différents biens immobiliers et même des machines qui sont restées dans l'usine et qu'ils louent maintenant à leurs nouveaux propriétaires !

Récemment, ils ont vendu pour 5,5 millions d'euros le camping situé en bord de mer dans lequel de nombreux travailleurs louaient un bungalow à l'année pour

un prix modique. Les actionnaires ont encore pour projet de vendre à la mairie d'Arques plusieurs dizaines de milliers de mètres carrés de terrains inondés l'hiver dernier.

Pour libérer de la trésorerie, les patrons ont aussi fait le choix d'endetter l'entreprise, quitte à contracter des crédits à des taux usuraires. Pour obtenir ces crédits, les actionnaires ont mis en gage des entrepôts, des stocks de vaisselle et des machines. Le dernier crédit contracté s'élève à 50 millions d'euros à 15 % d'intérêt.

Tout cela se fait au détriment des conditions de travail, les accidents et maladies professionnelles se multipliant du fait d'infrastructures qui sont de plus en plus délabrées faute d'investissements.

Correspondant LO

CPF – Itancourt : **la colère grandit**

L'entreprise CPF qui produit des céréales pour petits-déjeuners annonce sa fermeture probable, menaçant 250 emplois.

L'usine, située à Itancourt, près de Saint-Quentin dans l'Aisne, appartient à Nestlé et General Mills. Ces géants de l'agroalimentaire ont décidé de fermer dans un an s'ils ne parviennent pas à vendre l'entreprise d'ici quatre mois.

Autant dire qu'ils sont prêts à se débarrasser des 250 salariés, sans compter les agents de sécurité et les sous-traitants qui travaillent pour CPF. Ils expliquent que cette décision est due à la concurrence et à la baisse des ventes. Mais la direction a soigneusement préparé la fermeture en

faisant produire ailleurs. Au lieu de répartir la production entre les sites, elle a réduit le tonnage traité sur le site d'Itancourt pour accroître encore ses profits.

Il y a cinq ans, Nestlé s'était débarrassé de l'usine Maggi dont l'entrée était la même que celle de CPF. Une partie des travailleurs de Maggi ont rejoint CPF pour ne pas se retrouver au chômage. La direction de Nestlé et les élus qui ont suivi cette fermeture avaient alors vanté la réindustrialisation du site. Dans les faits, la plupart des emplois ont déjà disparu ou n'ont jamais

existé. La réindustrialisation n'est qu'un discours à destination des travailleurs et de la population. En réalité ces deux groupes mondialement connus, riches de l'exploitation de centaines de milliers de travailleurs, se moquent de l'avenir des salariés qu'ils licencient et de tous ceux qui subissent les conséquences de cette fermeture.

Les travailleurs de l'entreprise ont commencé à s'organiser pour se défendre et ils réclament le maintien de l'entreprise. Les deux actionnaires majoritaires ont les moyens de maintenir le site, les salaires et tous les emplois.

Correspondant LO



LAISNE NOUVELLE

Transport sanitaire : les taxis en colère

De Lyon à Paris, les chauffeurs de taxi sont en colère, essentiellement ceux qui sont conventionnés par l'Assurance-maladie pour transporter des malades. Ils protestent contre une nouvelle mouture de cette convention qui, si elle était signée, diminuerait considérablement leurs revenus.

Cette convention prévoit en effet une diminution du tarif kilométrique pour le transport de malades, qui passerait de 1,50 euro à 1 euro. Sans compter que, toujours bien sûr dans l'objectif de « maîtrise des dépenses de santé », le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit la généralisation du

« transport partagé ». Cela signifie que plusieurs patients, pouvant souffrir de pathologies différentes et donc devant se rendre dans des services médicaux non moins différents, devraient accepter d'être transportés dans le même taxi. Pour celui-ci, le tarif serait bien sûr « partagé ». Quant aux patients, dont on imagine les



SERGE BOCQUET LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Les taxis manifestent à Annecy.

durées d'attente au départ et à l'arrivée, les détours et autres contraintes, s'il leur venait l'idée de refuser, leur transport ne serait tout simplement pas pris en charge par l'Assurance-maladie, il leur faudrait le payer.

À l'échelle nationale, sur les 60 000 taxis, 40 000 sont aujourd'hui conventionnés

pour transporter des malades. À la campagne, pour un grand nombre de taxis, ce transport sanitaire représente l'essentiel de leurs revenus, jusqu'à 90 % selon leurs représentants. Ces revenus pourraient diminuer de moitié.

Aux baisses de revenus des taxis s'ajoutent les difficultés prévisibles pour

les patients, tout cela parce que le gouvernement a décidé de faire des économies sur les dépenses de l'Assurance-maladie, dont 300 petits millions d'euros sur les transports sanitaires. Quant aux milliards de profits de l'industrie pharmaceutique, il n'est pas question d'y toucher !

Sophie Gargan

Chauffeurs VTC : mobilisés contre le roi Uber

Dans plusieurs grandes villes, des centaines de chauffeurs VTC affiliés à la plateforme Uber se mobilisent depuis le 12 novembre et organisent des blocages et des opérations escargot à proximité des aéroports et des gares.

Ils protestent contre « le système mafieux d'Uber » qui vient d'augmenter la commission prélevée sur chaque course et dénoncent plus généralement la dégradation de leur niveau de vie. Alors que la commission était uniforme, à 25 % du prix

perçu, Uber a instauré un taux variable sous prétexte de s'adapter à l'attractivité de la course. Dans les faits, il prélèvera une commission de 45 % pour les trajets les plus fréquents. Le prix de la course va lui aussi être modifié, selon un algorithme opaque tant

pour les clients que pour les chauffeurs. Enfin, sous prétexte que le marché se développe, Uber a augmenté le nombre de chauffeurs habilités. Depuis quelque temps, les candidats payent seulement 20 euros pour une formation éclair, ce qui met de plus en plus de chauffeurs en concurrence.

Les chauffeurs de VTC sont des autoentrepreneurs, souvent d'anciens salariés qui espéraient gagner plus sans être soumis à une hiérarchie ou à

un patron. Beaucoup ont emprunté pour payer, en location-vente, une berline luxueuse. En fait de liberté, ils se retrouvent soumis à une plateforme, Uber, Bolt, Heech ou d'autres du même genre qui font leur beurre sur les chauffeurs. Ils se retrouvent pris au piège comme le formulait l'un d'eux à Lyon : « *En bossant de 4 heures du matin à minuit je gagne 200 euros par jour maxi.* »

Pris à la gorge, les chauffeurs ont toutes les

raisons de se mobiliser. De Nice à Paris en passant par Lyon ou Bordeaux, ils se sont organisés en association, parfois en syndicat, pour être moins isolés face aux plateformes géantes. Si les chauffeurs VTC qui travaillent pour Uber ou Bolt sont un peu mieux traités que les livreurs à vélo qui pédalent pour Uber ou Deliveroo, le mécanisme est le même, ils restent des forçats de la route.

Xavier Lachau

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Italie : Prato, la jungle du secteur textile

L'article suivant est extrait du journal de nos camarades de *L'Internazionale* (UCI - Italie)

Dimanche 13 octobre deux mille personnes ont manifesté à Prato, au milieu des usines textiles, pour protester contre l'agression d'un piquet de grève à l'atelier de confection et de maquinerie Lin Weidong.

Faire grève le dimanche n'a rien d'étrange dans le secteur textile de Prato, en Toscane, le deuxième plus grand en Europe. Les travailleurs des 2 000 entreprises textiles de la zone doivent se battre pour ne pas travailler 12 à 14 heures par jour, pour avoir deux jours de repos par semaine ou même un salaire régulier.

Une grande partie des patrons de ces entreprises sont d'origine chinoise, ce qui explique que les premières victimes de cette surexploitation soient justement des travailleurs chinois, littéralement déportés de leur pays et souvent contraints de vivre dans des hébergements de fortune au sein des ateliers. Dans ce secteur, l'irrégularité est la norme et la probabilité d'une inspection est minime.

En 2013, cinq hommes et deux femmes qui vivaient et travaillaient dans une usine de la banlieue de Prato étaient morts dans l'incendie qui avait ravagé l'atelier à cause d'une installation électrique défectueuse. Quelques années plus tard, le tribunal de la cour d'appel

annulait la condamnation à quatre ans de prison pour homicide aggravé des deux frères originaires de Prato, propriétaires de l'atelier loué malgré l'absence de sécurité. Les propriétaires de l'entreprise, deux femmes chinoises condamnées à huit ans de réclusion, échappaient elles aussi à la prison en se réfugiant en Chine.

À Prato, on produit une grande partie du prêt-à-porter à bas coût « made in Italy » et aux côtés des ouvriers chinois travaillent des immigrés indiens, pakistanais ou nord-africains. Les entreprises emploient rarement plus de vingt personnes et ne semblent pas intéresser beaucoup les grandes confédérations syndicales. Ce sont les syndicats de base qui organisent ces travailleurs et soutiennent leurs luttes. Comme dans les secteurs de la logistique et de l'agriculture, le premier objectif de ces luttes est de faire appliquer les contrats de travail nationaux du secteur, qui sont précisément signés par les confédérations syndicales.

C'était le cas de la grève commencée le dimanche 6 octobre à l'usine Lin Weidong de Seano, organisée par le Sudd (Syndicat unitaire démocratie et dignité), affilié au syndicat SI Cobas. Les travailleurs revendiquaient la journée de huit



SUDD COBAS

Grévistes à l'entrée d'une usine textile à Prato.

heures et deux jours de repos hebdomadaire, résultat déjà obtenu dans quatre autres entreprises du secteur. Mardi 8 octobre, l'assemblée des grévistes qui se tenait devant l'usine a été agressée par un commando de cinq gros bras armés de barres de fer. Deux travailleurs, un syndicaliste et un étudiant, ont été blessés. Certains pensent que les agresseurs étaient directement payés par l'entreprise, d'autres qu'il s'agit d'une mafia locale cherchant à interdire tout acte de rébellion pouvant faire baisser les profits des entreprises. Quoi qu'il en soit, ce genre d'attaque n'est pas une première à Prato comme dans le reste du pays, contre les mobilisations des travailleurs les plus exploités, en

particulier des travailleurs immigrés. De nombreux piquets de grève ont été attaqués au fil des ans et des ouvriers renversés par des voitures et tués, parfois sous les yeux de la police, comme à Piacenza, devant l'entrepôt SEAM, en septembre 2016, ou à Novare devant les entrepôts Lidl en juin 2021.

Face à cette agression, les travailleurs ont réagi immédiatement. Dimanche 13 octobre, une manifestation animée a défilé devant les ateliers où le travail n'avait pas cessé. Les ex-ouvriers de l'usine GKN s'y sont joints, ainsi que le secrétaire de la CGIL de Toscane. Quant au secrétaire de la Filctem, la branche chimie et textile de la CGIL, il s'en est lavé les mains et a déclaré : « À Prato, nous

avons affaire à un système de production illégal – et si certains pensent pouvoir s'attaquer au problème entreprise par entreprise, ils ne peuvent qu'en sortir perdants. Il ne s'agit pas des agissements d'un patron en particulier mais de tout un système organisé de cette façon. » À entendre ce dirigeant syndical, il faudrait laisser le soin à l'État de débrouiller tout cela.

Fort heureusement, la lutte des travailleurs lui donne tort : deux semaines après le début de la grève, Lin Weidong a finalement plié et accepté la semaine de 40 heures sur cinq jours, ainsi que la régularisation de six ouvriers pakistanais, qui avaient continué la grève après l'agression.

L'Internazionale

Dividendes : pour tout l'or du monde

La société financière Janus Henderson Investors vient de publier un état des lieux des dividendes versés dans le monde. Son verdict est sans appel : le 3^e trimestre 2024 a été un trimestre record et l'année 2024 exceptionnelle, avant une année 2025 qui promet d'être meilleure encore.

À l'échelle du monde, 431 milliards de dollars de dividendes ont été versés aux actionnaires en juillet, août et septembre 2024. Ces montants faramineux sont supérieurs de 3,1 % à ceux de l'an dernier, une hausse qui est même deux fois plus importante (+ 6,5 %) si on exclut deux multinationales, Evergreen Marine et Glencore, qui ont coupé dans leurs dividendes en 2024.

Cette baisse des dividendes accordés par Glencore et Evergreen Marine à leurs actionnaires n'a

cependant pas de quoi les préoccuper, Glencore ayant consacré ses fonds à son désendettement et au rachat

du groupe minier Teck Resources (7 milliards de dollars) et le chiffre d'affaires d'Evergreen Marine ayant plus que doublé en un an tandis que son bénéfice net était multiplié par trois. Désendettement, rachat d'actions et d'entreprises... au-delà du versement de dividendes, il y a encore bien

des moyens d'enrichir les capitalistes qui détiennent les entreprises.

Pour l'ensemble de l'année 2024, 1 730 milliards de dollars devraient être distribués, une somme en hausse de 4,2 % par rapport au précédent record de 2023 et de 24 % par rapport à 2019. Ce résultat n'est pas spécifique à certaines régions du monde : neuf groupes sur dix ont maintenu ou augmenté les montants distribués en 2024, y compris en Europe. En France, l'augmentation sous-jacente des dividendes (hors dividendes exceptionnels, variations dues aux taux de change, etc.) atteint même 8,5 % au 3^e trimestre 2024, nettement plus que la moyenne mondiale.

Ravis du présent, les

experts financiers sont optimistes pour les mois qui viennent : contrairement à la propagande martelée aux travailleurs pour les persuader d'accepter les sacrifices, les auteurs du rapport jugent « solide » la rentabilité de la plupart des groupes capitalistes et estiment que la masse des dividendes continuera d'augmenter en 2025.

La crise du capitalisme frappe des milliards de travailleurs dans le monde, mais elle n'empêche pas une prospérité sans précédent pour une minorité de riches. Car il s'agit avant tout d'une guerre menée sur l'ensemble de la planète par la classe des capitalistes pour exploiter et surexploiter celle des travailleurs.

Sacha Kami

